

Contacts pour les greffières en salle de Cour

Établissement de détention Rivière-des-Prairies

Palais de justice	Salles de Cour	Postes EDRDP 514-494-3930
Montréal	3.07	55497
	4.07	55496
	3.12	55498
	Salles autres	55471
		55472
Autres districts	Toutes les salles	55473

☐ Chacun de vos appels sera ensuite dirigé à l'ASC du secteur de comparutions de la personne incarcérée

Secteur quarantaine	Zone tiède
Secteur accueil	Zone transitoire
Autres secteurs	Zone froide

☐ En cas de problème, vous pouvez communiquer avec les gestionnaires:

- Chef d'unité visiocomparutions poste 55708
- Si aucune réponse: Officier de service poste 55410 pour qu'il rejoigne le chef d'unité visiocomparutions sur les ondes radios



Contacts pour les avocats souhaitant communiquer avec leur client Établissement de détention Rivière-des-Prairies

Jour de comparution	Moyen de communication	Postes EDRDP ☎ 514-494-3930	Fonctionnement à l'établissement de détention
Jour-même <small>(Prise de rdv entre 9h-16h)</small>	Appel à l'ASC tribune-avocat	55474	Dirigé vers un ASC visio-comparution qui traitera l'appel
Date ultérieure <small>(Prise de rdv entre 9h-16h)</small>	Appel à l'ASC tribune-avocat	55474	Dirigé vers un ASC visio-comparution le jour/heure convenu
Rendez-vous soirée <small>(Prise de rdv entre 9h-16h)</small>	Appel à l'ASC tribune-avocat	55474	Téléphone (quarantaine) - Fait par secteur à l'aide d'un cellulaire entre (18 :15-20h) Visio-avocat (Zone froide) - Fait par le Parloir entre (18 :15-20h)-selon l'horaire d'opération du Parloir



☐ Informations à transmettre lors de la prise de rendez-vous:

- Nom, prénom
- Numéro du Barreau;
- Heure souhaitée du rendez-vous
- Durée souhaitée du rendez-vous (max 30 min)
- Noms et prénoms des personnes incarcérées qu'ils souhaitent rencontrer.

* Veuillez noter que dans l'éventualité où **aucun** dispositif de visio-conférence n'est disponible, le moyen de communication privilégié sera les appels téléphoniques

☐ Parloir ordinaire à l'établissement:

- Ouvert du dimanche au vendredi
13h00 à 16h30 (doivent arriver avant 16h00)
18h00 à 20h30 (doivent arriver avant 20h00)
- Prise de rendez-vous au bureau du Parloir la journée même au poste 55461/55462 à compter de 13h00